PERSPECTIVES APRES LE DIPLÔME

Les infirmiers interviennent de manière autonome et en collaboration, dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle. Les lieux d'exercice sont variés : établissements de santé, médico-sociaux, publics, privés, domicile, médecine scolaire, du travail, humanitaire ou s'installer en libéral (après avoir travaillé au moins 24 mois dans une des structures précédemment citées).

SUITE DE PARCOURS DE FORMATION

☞Spécialisations post-DE :
- ✓Puéricultrice
- ✓Infirmier de bloc opératoire,

☞Spécialisations post-DE après expérience professionnelle :
- ✓Infirmier anesthésiste, (IADE) après 2 ans d'exercice
- ✓Infirmier de pratique avancée (IPA) après 3 ans d'exercice
- ✓Cadre de santé après 4 ans d'exercice

☞Poursuite d'études universitaires : masters, doctorats

EQUIVALENCES

Dispense d'UE en première année possible sur demande et délivré sur commission

En cas d'interruption de la 1ère année et validation de 48 ECTS : possibilité, sous certaines conditions, d'obtenir le diplôme d'Etat d'aide-soignant

TARIF DE LA FORMATION / Année universitaire 2025-2026

☞Frais d'inscription à la sélection FPC : 120 euros
☞Frais de scolarité /année : 180 euros
☞Frais de pédagogique/année : 8450 euros
☞Contribution à la vie étudiante : 105 euros

INDICATEURS DE RESULTATS

☞Taux de réussite au DE Session 2025- 2026: 79.6%
☞Taux de satisfaction sur les 3 années de formation 2023-2026 : 73%

CONTACT

Université de Guyane

Bâtiment IFSI
Campus de Troubiran

2091 route de Baduel
BP 20792 – 97337
CAYENNE CEDEX

Tel : 05 94 28 96 42

administration@ifsi.univ-guyane.fr

IFS/PM03/FI/2022-007-V07 MAJ 23 /07/2026

INSTITUT DES FORMATIONS EN SANTÉ DE GUYANE

DE. INFIRMIER

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat infirmier

RNCP 39923—Niveau 6
Date de début : 01-01-2025
Date d'échéance : 31-12-2029
Nom du certificateur : Ministère de la santé et de la prévention

OBJECTIFS DE LA FORMATION : La formation vise l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires pour répondre aux besoins de santé des personnes. A l'issue de votre formation, vous serez capable de :

☞Protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social

☞Concourir à la mise en place de méthodes et au recueil des informations utiles aux autres professionnels et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions,

☞Participer à l'évaluation du degré de dépendance des personnes

☞Contribuer à la mise en œuvre des traitements participants à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant dans des protocoles établis à l'initiative du médecin prescripteur

☞Participer à la prévention, l'évaluation et au soulagement de la douleur et de la détresse physique et psychique des personnes, particulièrement en fin de vie au moyens de soins palliatifs et d'accompagner, en tant que de besoin, leur entourage.

LA FORMATION PERMET L'ACQUISITION DES COMPETENCES INDISPENSABLES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME D'ETAT

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visées diagnostiques et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation

NOMBRE DE PLACES : Promotion de 100 étudiants

RENTREE : 1ère semaine de septembre de l'année de sélection.

DUREE DE LA FORMATION : 3 ans (4 200 heures) :
☞2 100 heures de théorie
☞2 100 heures de pratique

PRE REQUIS POUR INTEGRER LA FORMATION

☞Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

☞Admission définitive subordonnée à la production, au plus tard :
✓Le premier jour de la rentrée, un certificat médical établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession
✓Le premier jour en stage, un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Deux voies d'accès sont possibles :
☞Admission sur dossier via la plateforme Parcoursup pour les candidats néo-bacheliers, étudiants en réorientation et reprise d'études (BTS, licence, master…)
<u>calendrier :</u> connexion à la plateforme PARCOURSUP
☞Admission sur épreuves (écrite et entretien) pour les candidats en formation professionnelle continue (ayant au moins 3 ans d'expérience)
<u>Calendrier :</u> dossier d'inscription sur le site internet http://www.chu-guyane.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants en situation de handicap, compatible avec la formation et l'exercice du futur métier, peuvent bénéficier d'aménagement d'examens et/ou de formation. l'IFS est en capacité de proposer en interne, une équipe référents Handicap et Social :

<u>Contact :</u> dhss@ifsi.univ-guyane.fr

LES STAGES

Au cours des 3 années de formation, l'étudiant réalise 60 semaines de stages indemnisés, selon 4 typologies obligatoires :
☞Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées dans les établissements de santé publics ou privés en médecine, chirurgie, obstétrique
☞Soins en santé mentale et en psychiatrie : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou pour des pathologies psychiatriques
☞Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement, d'une surveillance médicale ou d'un hébergement de longue durée
☞Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école…
<u>Le parcours stage est réparti comme suit :</u>
1 ère année (15 semaines) 2ème année (20 semaines) 3ème année (25 semaines)

NOS INTERVENANTS

☞Enseignants universitaires
☞Professionnels de santé, paramédicaux (Infirmiers, Kinésithérapeutes, Diététiciens…)
☞Psychologue…

MOYENS MIS A DISPOSITION

☞Salles de simulation, salle informatique, plateforme numérique

METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

☞Des cours magistraux en présentiel
☞Des travaux pratiques avec des professionnels du terrain
☞Des travaux dirigés, des travaux en inter professionnalité
☞Des QUIZ d'intégration des connaissances

VALIDATION DU DIPLÔME

La formation est validée par l'acquisition des 10 compétences, évaluées par des épreuves certificatives relatives aux unités d'enseignement (UE) et l'acquisition de compétences en stage. Le jury du diplôme d'Etat est délivré aux étudiants ayant acquis 180 ECTS.